

ANNEXE X. - ENQUÊTE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSÉES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de ECORE BELGIUM SA, Zoning industriel Avenue Champion à 6790 Aubange en vue d'obtenir la modification des conditions particulières relatives aux rejets atmosphériques concernant :

Description précise du projet : Modification des valeurs limites d'émissions Manganèse (Mn) et Carbone Organique Total (COT) applicables aux rejets atmosphériques pour le site situé à Zoning industriel Avenue Champion à 6790 Aubange, cadastré 1° Div Aubange A 1760E, A 1843P et A 1843T.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de la Ville d'Aubange, Service Environnement, 38 rue haute à 6791 Athus, environnement@aubange.be à partir du 2/16/2026.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
6 février 2026	16 février 2026	Ville d'Aubange, Service environnement, 38, rue haute 6791 Athus le 3 mars 2026 à 10h00	Ville d'Aubange Service environnement, 38, rue haute 6791 Athus

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture de l'enquête jusqu'à sa date de clôture, tous les jours ouvrables, pendant les heures de service, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et le mercredi soir de jusqu'à 20h00 sur rendez-vous pris au plus tard vingt-quatre heures à l'avance (environnement@aubange.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PE99**.

À Athus le 2/2/2026.

Le Directeur général f.f.



LESPAGNARD A.

Par ordonnance,



Le Bourgmestre,

François KINARD

